

LES INFOS

Juillet 2004



DU QUARTIER NOTRE-DAME

Bulletin de l'Union de Quartier Notre-Dame

Directeur de la publication : Gérard Rey-Gagneux

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le jeudi 4 Mars 2004 dans la salle festive du centre social Vieux Temple. Nous remercions tous les adhérents qui sont venus et ont participé à notre débat.

Notre Président Gérard Rey Gagneux a rappelé que les Unions de Quartiers sont un espace de discussion et un trait d'union entre les habitants. Les problèmes sont identifiés collectivement. Des solutions sont recherchées en collaboration avec les autorités et les structures environnantes. C'est pourquoi l'UQND représentera les gens du quartier en participant aux travaux du Conseil consultatif tout en continuant à lancer ses propres actions.

Notre conseil d'administration est composé de 15 membres et vous avez élu ou renouvelé les mandats de Martine de Bruyn, Charles Fourrey, Bernadette Lambert, Bernard Levy, Danielle Robert, Eve de Rosny, Jean Tournon.

La première partie de notre AG fut consacrée à un échange dynamique

qui a bien reflété vos préoccupations et permis de préparer la rencontre qui allait suivre avec nos élus et pour notre CA de dégager les pistes de travail pour l'année à venir.

Il faut souligner que les habitants ne se présentent pas comme des râleurs, comme souvent on a voulu le faire croire ; ils aiment leur quartier, reconnaissent sa richesse et ont plaisir à y habiter, mais pour y vivre en bonne harmonie, un certain nombre de problèmes doivent être reconnus et réglés :

- L'accessibilité du piéton et de la personne handicapée sur les espaces publics occupés illégalement par les voitures ou les terrasses (ou les vélos!).

- Les nuisances sonores de nuit qui perturbent le sommeil réparateur nécessaire à toute personne qui ne passerait pas sa journée à dormir !

- L'affichage sauvage et les graffiti qui enlaidissent notre ville, notre quartier étant particulièrement visité.

- Quelles règles sont appliquées lors des mutations de commerces et des demandes d'ouverture tardive ? Nous chercherons à mieux les comprendre.

En deuxième partie, s'est tenue une réunion publique avec le Maire, des adjoints et un représentant de l'antenne de secteur (située rue Hector Berlioz).

En répondant aux questions précises des habitants, un dialogue "sincère" a pu s'engager.

- Tout en insistant sur la particularité de Grenoble, ville coincée dans ses montagnes où le terrain est rare et cher ainsi que l'immobilier, le Maire et nous mêmes avons insisté pour que notre quartier garde une mixité sociale, regrettant le manque de grands logements accessibles à des familles avec enfants. Toutefois, n'oublions pas que les conditions de vie nocturne doivent être supportables.

Le maire a dit : "Ce quartier est particulier car il est au centre de l'agglomération, mais ceux qui y vivent ont le droit d'y vivre normalement!!"

- La rue Chenoise a été l'objet d'un long échange, tant sur son aspect, sa vie et ses rez-de-chaussée que sur la gestion de certains immeubles dans lesquels « Actis » est partie prenante comme bailleur ou syndic

Un groupe de travail d'habitants, ouvert à tous, s'est donc constitué



Charline OPTIC
Opticienne - Optométriste

*Conseil, accueil, technicité.
Service après-vente efficace.
Verres ESSILOR.
Lentilles de contact.*

TIERS PAYANT.

Charline OPTIC 14, place Notre-Dame 38000 GRENOBLE Tél. : 04 76 42 21 88 - fax 04 76 42 21 88

(prendre contact avec l'Union de Quartier si cela vous intéresse).

Actis représenté par Mme Boileau, s'est engagée à nous rencontrer afin de mieux cerner nos préoccupations .

- Le Maire s'est réjoui de la jeunesse de notre ville et de ses 45000 étudiants, soulignant qu'il fallait éviter de donner à la ville la réputation d'être triste!! Bien sur, soyons festifs, mais essayons de trouver les limites qui permettent un "bien vivre ensemble".

Pour nous joindre vous pouvez utiliser la boîte aux lettres 10 rue Chenoise, le téléphone 04 76 03 09 46 ou encore l'email : uqnd@wanadoo.fr

REQUALIFICATION DE LA PLACE SAINT ANDRE

Le conseil municipal du 17 mai 2004 a informé qu'une commission siégeant en jury a retenu le groupement STOA/SIAF comme maître d'œuvre pour l'étude de la requalification de la place Saint-André. Cette requalification se décompose en deux tranches :

- Tranche ferme 193250 € (HT)

- Tranche conditionnelle 82335 € (HT)

Interviendront, entre autres :

Thierry Ciccone, Architecte-Aménageur,

Charle Bove, Designer-Aménageur

Pascal Urbain, Urbaniste.

Pour tenir informé les habitants en temps opportun, un programme de concertation a été prévu. Il implique le Conseil Consultatif de Secteur (CCS2), les Unions de Quartier Centre Ville et Notre-Dame, les riverains et les commerçants.

TRAVAUX PREVUS A PARTIR DE CET ETE

Ces informations ont été reprises du compte-rendu du groupe de travail circulation (commission écologie urbaine de la ville de Grenoble, du 27 mai 2004)

I. Travaux Gaz et Electricité (Durée 20 semaines)

DEBUT DES TRAVAUX : le 19 juillet.

Rue Lafayette (partie nord) :
19/7 - 6/8.

Rue Lafayette/J.J. Rousseau :
2/7 au 20/7.

Rue de la République :
19/7 au 30/7.

Rue J.J. Rousseau (de Lafayette à Grand Rue) :
19/7-13/8.

Rue Lafayette (partie sud) :
23/8 - 1^{er}/10.

Rue de la République (traversée Lafayette) :
9/8 au 20/8.

Rue de la République (de Lafayette à place Grenette) :
4/10 au 5/11.

Place Grenette/Grande Rue :
8/11 au 3/12.

Rue J.J. Rousseau :
4/10 au 5/11.

FIN DES TRAVAUX : 3 décembre.

II. Travaux d'entretien des lignes de tramway A et B

Place Sainte-Claire

- Démolition des revêtements, travaux de jour du 21 juin au 23 juillet.

- Calage provisoire des voies, démolition des supports, remplacement des rails, travaux de jour du 28 juin au 19

août.

- Changement du débranchement, appareil de voie et TO, travaux de nuit du 21 juin au 20 août.

- Reconstitution des revêtements : Enrobé provisoire, travaux de jour du 16 au 27 août

Pavés autobloquants, travaux de jour du 16 au 27 juillet

Pavés porphyre (pour certaines zones), travaux de jour du 1^{er} au 9 juillet

Place Notre Dame

- Rechargement du rail anti-usure et anti-crissement du 26 juillet au 3 août.

III. travaux d'accessibilité des plates-formes tramway

- Des nouvelles rames vont être mises en service en 2006, sur la ligne B de tramway qui font 43 mètres de long. Pour assurer l'accessibilité, les plates-formes vont être allongées et surélevées de 4,50 cm.

- Le nouveau matériel a un gabarit plus important, il passe de 2,30 m à 2,40. Le quai va être reculé de 5 cm.

- Du fait que les quais subissent des modifications de dimensionnement, cela engendre une reprise des revêtements.

Place Sainte-Claire

- Sur la station de la place Sainte Claire, une petite marche de 15 cm va être réalisée derrière les abris avec un accès PMR (personnes à mobilité réduite) de chaque côté de la plate-forme, afin de retrouver le niveau du revêtement derrière la station.

Notre-Dame

- Les quais doivent être allongés. Pour ne pas obstruer l'entrée d'une cour

MAROQUINERIE
PARASOLERIE
VOYAGE

17 PLACE GRENETTE

38000 GRENOBLE Fax 04 76 44 30 55 ☎ 04 76 44 30 18

intérieure, le quai côté Isère est allongé uniquement en direction du musée. L'autre quai est allongé de chaque côté.

- Place Lavalette, l'îlot central est supprimé, la circulation reste inchangée, on pourra toujours circuler vers l'avenue Maréchal Randon de la place Lavalette et inversement. La seule modification de circulation sera la suppression du tourne à gauche de la rue Frédéric Taulier vers la place Lavalette. Il sera remis après les travaux.

- Durant les travaux, le tourne à gauche de l'avenue Maréchal Randon, en direction de la rue Masséna sera réouvert avec un panneau de chantier stipulant bien les dates.

La zone de stockage de chantier se fera derrière l'évêché.

LE BATISTERE

(épisode n°2)

Sous la place Notre-Dame, les vestiges de la ville antique...

Si l'on prête attention, en traversant la place Notre-Dame depuis la rue Frédéric Taulier, du côté de la voie qui borde le groupe cathédrale (l'ancien Evêché, l'église Saint-Hugues et la cathédrale Notre-Dame), on peut voir, sur le sol en légère déclivité, un marquage figuré par des dalles de couleur claire. Un linéaire blanc interrompu puis se poursuivant vers la voie du tram, un trèfle à quatre feuilles aux abords de la cathédrale désignent aux passants l'emplacement des vestiges antiques de la ville : l'enceinte gallo-romaine et le baptistère des premiers temps chrétiens, que l'on peut visiter



(Musée de l'ancien évêché, cliché : D. Vinçon)

dans la crypte archéologique accessible depuis le Musée de l'Ancien Evêché.

Pour les Grenoblois qui ont vécu, pendant près de dix ans (1989 - 1999), au rythme d'un chantier archéologique puis d'un aménagement lourd qui a perturbé durablement la vie du quartier, il convient de revenir un instant sur les découvertes conduites par les équipes d'archéologues, d'historiens et d'architectes. Au vu des recherches, ce sont dix-huit siècles d'histoire qui ont été reconsidérées. Et les vestiges découverts au cours des fouilles sont désormais ouverts à la visite.

De Cularo à Gratianopolis, la ville de l'évêque

Au III^{ème} siècle après J.-C., Grenoble n'est qu'une petite bourgade, appelée alors *Cularo*. Elle vient de s'entourer d'un rempart pour se protéger des invasions barbares. Composé d'une trentaine de tours et de deux entrées monumentales, il témoigne aussi du nouveau statut de la ville acquis par la faveur de l'empereur Gratien, auquel elle emprunte son nouveau nom à la fin du IV^{ème} siècle : *Gratianopolis*. La présence connue d'un évêque,

nommé Domnin, au IV^{ème} siècle, permet d'imaginer que les premiers édifices de culte (cathédrale, église paroissiale et baptistère) sont sans doute construits à l'emplacement des églises actuelles.

Visite de la crypte archéologique

Pénétrant dans le site archéologique, en sous-sol du musée, le visiteur



(Baptistère de Grenoble, cliché : G. Dépollier)

longe le rempart extra-muros, aisément identifiable par un vestige de tour et un

parement de pierres appareillées, en parfait état, recouvrant l'enceinte. Il entre ensuite dans la ville en franchissant la *poterne*, passage autrefois barré d'une porte, aménagé dans le rempart pour permettre la circulation des piétons. La surprise est grande lorsque les vestiges archéologiques de *Cularo*, soigneusement aménagés, apparaissent : les murs arasés marquent l'emplacement des constructions adossées au rempart. Un cheminement sur caillebotis permet de les traverser pour s'approcher au plus

boucherie la centrale des halles

Gérant: Etienne ZUCCARELLI

HALLES SAINTE-CLAIRE

PLACE SAINTE-CLAIRE
38000 GRENOBLE
Téléphone-Fax: 04 76 44 13 34



près des témoignages du baptistère des premiers temps chrétiens. Aménagée dans le sol, la cuve baptismale dans ses différentes phases d'occupation s'inscrit dans un bâtiment que l'on perçoit grâce au dallage conservé des quatre absides, donnant à l'ensemble architectural une forme de trèfle à quatre feuilles. C'est ici, que les premiers croyants ont reçu, dès la fin du IV^e siècle, le sacrement du baptême délivré par l'évêque, cette cérémonie leur permettant de rejoindre l'Église du Christ.

Aujourd'hui, peu de baptistères ou de sites des premiers temps chrétiens demeurent pour témoigner de l'histoire religieuse primitive. Grenoble a choisi de préserver et de mettre en valeur ces vestiges pour donner à voir et à comprendre, par un aménagement muséographique contemporain, original et sensible, l'histoire urbaine des premiers siècles de notre ère. A chacun alors de la découvrir et de la faire partager...

Visite guidée gratuite « Baptistère et groupe évêché cathédral » les dimanches 4 juillet, 1^{er} août, 5 septembre et 3 octobre à 15h30.

Entrée du musée gratuite pour tous Du lundi au samedi (sauf le mardi) de 9h à 18h

Le dimanche de 10h à 19h Musée de l'Ancien Evêché

2 rue Très Cloîtres 38 000 Grenoble

Tel : 04 76 03 15 25

ACCUEIL DES SDF

Extrait du rapport d'activité de l'Assemblée générale de

l'association Accueil des SDF, 4bis rue du Vieux Temple - 38000 Grenoble, Tél./Fax 04 76 42 75 31

1964 - 2004. Voilà 40 ans que notre association ouvre ses portes dans la rue du Vieux Temple pour accueillir les gens dans le besoin. Si nous avons pu fonctionner aussi longtemps, c'est grâce au dévouement des bénévoles et à la générosité des donateurs qui nous ont toujours fidèlement soutenus. Le voisinage a fait preuve de beaucoup de tolérance à notre égard et les commerçants du quartier, la Boulangerie Bourbon en particulier, nous aident régulièrement.

- Nous accueillons beaucoup de monde tous les matins plus de 16 000 petits déjeuners servis en 2003, sans parler des repas, des distributions de nourriture, du vestiaire, des produits d'hygiène et de nombreux autres services en tout genre. Mais c'est aussi et surtout un lieu de vie ouvert et convivial que les gens viennent chercher. Car la population que nous accueillons a changé avec le temps. Il y a encore des mendiants et des clochards, mais la plupart sont des gens de tous milieux et de toutes origines que la vie a poussés dans la marginalisation et dans l'errance. Et ils ont besoin tout autant d'accueil et d'écoute que d'aide matérielle.

Depuis 2 ans, nous voyons passer beaucoup de jeunes : 1/4 de nos accueillis n'ont guère plus de 25 ans. Français en grande majorité, ils sont souvent en groupe, parfois en couple et accompagnés de chiens. Ils n'ont pas de ressources ni, pour la plupart, de formation et vivent de la manche, de petits boulots ou autre. Ils dorment

dans des squats, dans des voitures, sous une tente. La rupture familiale, quand famille il y a eu, est consommée pour la plupart depuis longtemps, et parfois d'une façon dramatique. Abandonnés à eux mêmes, sans soutien familial, sans liens sociaux, ils restent en marge de notre société. La vie dans l'errance a pour eux encore un parfum d'aventure.

C'est vers ces jeunes que notre attention et que nos efforts se portent actuellement, car ils ne sont pas encore définitivement désocialisés et nous pouvons peut-être faire quelque chose avant qu'il ne soit trop tard.

UN ETE AUX ALLOS (JUILLET ET AOUT 2004)

M.J.C. des Allobroges propose pour les 4/18 ans

Des séjours, des activités de centre de loisir à la journée ou demi-journée et des animations de quartier.

Renseignements et inscription : du mardi au vendredi 15h-18h, 1 rue Hauquelin (face au Musée, Tél. : 04 76 42 56 96)

RENCONTRE AVEC OLIVIER BERTRAND, NOUVEAU CONSEILLER GENERAL DU CANTON

UQ Notre Dame : *Comment les compétences du Conseil général s'appliquent-elles dans un canton urbain comme le nôtre ?*

Olivier Bertrand : Dans une ville de l'importance de Grenoble, le Conseil Général ne fait souvent que co-financer des actions entreprises par la commune. Le Conseil Général a quand même des compétences pro-



- *Encadrements tous styles: gravures, lithos, aquarelles, canevas, photos*
- *Lithographies, aquarelles*
- *Gravures anciennes*
- *Emaux de Longwy*

A. et D. CARLASSARE 10, rue Bayard Grenoble 04 76 42 88 98

pres importantes, notamment en matière d'action sociale et de gestion des collèges. Je suis d'ailleurs membre du Conseil d'administration du collège Stendhal.

La culture est un autre domaine dans lequel le Conseil Général a une action forte. Mon intérêt pour ces questions et le fait que notre canton accueille plusieurs équipements culturels m'ont amené à siéger dans la commission culture.

Dans le quartier Notre-Dame, plusieurs bâtiments appartiennent au Conseil Général comme le Musée de l'Ancien Evêché, le Musée Dauphinois ou le Palais Delphinal (l'ancien Palais de Justice).

Il faut rappeler que depuis le début de l'année l'accès aux musées départementaux est gratuit.

UQND : Comment envisagez-vous votre relation avec les habitants du canton dont vous êtes désormais l'élu pour que les souhaits et les besoins des administrés soient entendus et satisfaits par le Conseil Général ?

O. B. : J'ai dit avant les élections que j'essayerai de rester le plus disponible possible pour les habitants. Je compte donc dès la rentrée de septembre mettre en place des permanences mensuelles dans le canton. En dehors de ces permanences, je peux recevoir toute personne ou association qui m'en fait la demande au Conseil Général. J'ai d'ailleurs commencé à le faire. Je veux aussi m'impliquer dans les grands dossiers qui concernent notre canton.

A propos du projet de stade, je reste stupéfait par la position du Maire et du Président de la Métro qui refusent d'entendre le message des électeurs. Je pense pourtant qu'il est toujours possible de revoir le projet en réduisant son coût, en le déplaçant,

par exemple dans la boucle de l'Isère de la Tronche et en y associant un véritable projet d'accès aux clubs amateurs et aux scolaires. J'ai été collégien et lycéen à Stendhal. Le seul endroit où l'on pouvait pratiquer correctement un sport, c'était dans le stade Bertzy ou au palais des sports. Ce n'est aujourd'hui plus possible.

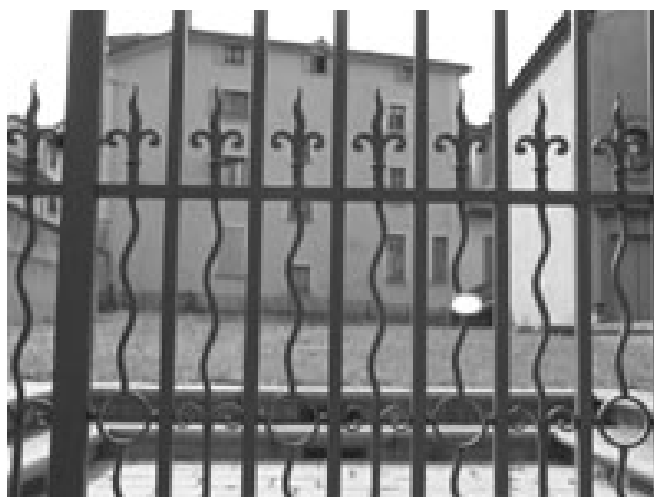
Pour ce qui est du devenir de l'ancien palais de justice qui n'a pas encore aujourd'hui de projet précis, plusieurs idées circulent. Pour ma part, je crois qu'il est fondamental que ce bâtiment, un des plus beaux du département, reste le plus ouvert possible aux Grenoblois. Il y a de la place pour faire cohabiter plusieurs projets. Je pense en particulier qu'il faudrait laisser des salles à usage associatif.

UQND : Selon ses promoteurs, le projet nommé «Cités sans frontières» a pour objectif de contribuer à la construction de nouvelles relations «transfrontalières» en s'appuyant sur cette belle notion d'hôte qui désigne tout à la fois, l'accueillant et l'accueilli. Les acteurs déjà présents au sein de l'ODTI, «association d'associations», animent rue Très-Cloîtres et place Edmond Arnaud différentes structures (service juridique, médiathèque centre de ressources, service médiation socio-culturelle, service formation et de lutte contre les discriminations « Profil ») avec différents partenaires en charge d'une mission importante dans la ville et l'agglomération : l'accueil des demandeurs d'asile, le Comité contre la double

peine, alphabétisation en français langue étrangère, SOS Racisme, Médecins du monde, le GRAVE (Groupe de Recherche et d'Action sur le Vieillessement des Etrangers), SOLEX (Solidarité Expulsion), Coup de Soleil Rhône-Alpes, etc. Le Conseil général participera-t-il de façon significative au financement du projet ?

O. B. : Le Conseil Général a déjà participé à une hauteur exceptionnelle (plus de 20% du total) à la réalisation de nouveaux logements pour les vieux immigrés résidant en France. Cela permettra de proposer des loyers vraiment abordables à une population qui ne peut pas rentrer « au bled » sous peine de perdre une grosse partie de leurs retraites et qui envoient donc de l'argent tout les mois. Il y a une véritable question liée à cette population que le Conseil Général a choisi, avec l'ODTI, d'aborder courageusement... et financièrement !

Le projet de cité internationale, lui, est plus de la compétence de la ville et de



(Jardin du musée de l'ancien évêché, cliché : J. Francoz)

la Métro mais je m'y intéresse quand même beaucoup.

UQND : Le jardin du Palais de l'ancien évêché protège et isole l'ancienne résidence des évêques. Il fait partie de ce site

RETOUCHES COUTURE PLACE NOTRE-DAME

Retouches et transformations sur tous vos vêtements tissus, cuirs, daim, fourrure.

Confection de rideaux et de housses pour canapés

"A VOS MESURES"

10, rue du Vieux-Temple (angle Place Notre-Dame) 38000 Grenoble

tél. : 04 76 42 50 41

historique. Voilà des années que l'accès en est interdit. Dans un quartier très animé, ce jardin pourrait offrir aux promeneurs et aux gens du quartier un accueil paisible, un lieu où l'on peut lâcher la main des tout petits pour qu'ils jouent à l'abri des dangers de la circulation. Qu'en pensez-vous ?

O. B. : C'est une idée d'autant plus intéressante que ce coin du quartier Notre Dame manque quelque peu de verdure. Il est donc nécessaire de rendre public tout espace de ce type qui peut l'être. Je vais soutenir cette demande et je vous donnerais des nouvelles dès qu'une décision sera prise.

UQND : Quand le théâtre de Sainte-Marie-d'en Bas aura-t-il meilleure allure ? Ses programmes sont très appréciés du public, mais le bâtiment a besoin depuis des années de travaux importants.

O. B. : Comme je l'ai dit, le Conseil Général peut aider la ville à financer des travaux mais il ne peut pas se substituer à elle. Il faut donc interpeller la ville. J'imagine que Diden Beramdane, le directeur, l'a déjà fait.

UQND : L'Union de quartier réclame une animation de qualité pour le quartier Notre-Dame. En général, elle passe alors pour un "bonnet de nuit". Pourtant, on met beaucoup d'argent public dans les immeubles et la voirie. Les habitants, comme contribuables, comme locataires ou comme copropriétaires, participent largement aux dépenses engagées. Les établissements spécialisés dans l'animation nocturne privée et sonorisée marchent très fort dans nos vieilles rues. Certains rendent la vie impossible à leurs voisins. Peuvent-ils confisquer ainsi la plus large part des bénéfices des embellissements voulus et financés par tous ?

O. B. : J'habite le quartier depuis tout petit et je sais que cette question des nuisances sonores nocturnes empoisonne la vie des habitants depuis de nombreuses années. Le problème n'est pas simple parce que ce n'est que rarement les bars eux-mêmes qui font du bruit, beaucoup sont insonorisés. Ceux qui ne le sont pas risquent une fermeture administrative. Le problème vient essentiellement des personnes qui sortent des bars tard le soir ou à la fermeture. Il y a, l'alcool aidant, un véritable manque de respect de leur part. Je ne veux pas faire de démagogie : à moins de quadriller les rues du centre de policiers, il y aura toujours des problèmes de ce type. La question est surtout de les limiter. Dans beaucoup d'autres villes qui ont pourtant une vie nocturne autrement plus développée qu'à Grenoble, ce type de problème est bien moindre. Cela vient d'un contrôle social plus fort et d'une capacité qu'ont eu certaines villes à mettre en place des instances de médiations entre patrons de bars, habitants et associations étudiantes. Pour autant, je ne considère pas que les établissements de nuits aient confisqué les embellissements et les rénovations d'immeubles qui étaient une nécessité que tout le monde apprécie. Toujours concernant les cafés, ce que je regrette pour ma part, c'est que beaucoup se transforment en établissements de nuit au détriment des cafés plus conviviaux qui accueillent des populations différentes tout au long de la journée et qui sont un des éléments du charme et du « bon vivre » en centre-ville.

Propos recueillis par J. Francoz, juin 2004

DIVERS : HISTOIRE DE DOUCHES

Les footeux grenoblois ont-ils le monopole des douches ? Selon le Dauphiné du 30 juin, ils ont bénéficié d'une bonne douche (froide) en apprenant la relégation du GF 38 en National. L'affaire est en appel. Un Japonais apporterait sous condition un peu d'argent frais.

Les usagers de la piscine Jean Bron eux, aimeraient bien pouvoir prendre des douches (chaudes) avant et après la baignade. Malheureusement, du côté des garçons, deux ou trois douches (sur 21) marchent de façon tout à fait capricieuse. Le reste est totalement en panne. Quand on a comme le 30 juin environ 2000 entrées, imaginez dans quoi le peuple grenoblois se baigne !

Et si on mettait l'argent du sport (et des Japonais) au service des Grenoblois d'En Bas et non dans l'élaboration de montages juridico-financiers aussi coûteux qu'incertains ?

BREVE

Les Entreprises Gonzalez, glaciers depuis 3 générations rue Servan, viennent d'ouvrir une boutique rue des Clercs où nous pouvons déguster de bonnes glaces

**Porcelaine
Ste Claire**

arts de la table...
et art de vivre



boutique : 10, Place Sainte Claire 38000
Grenoble. Tel : 04 76 44 10 96

IMMOBILIER
FELIX-FAURE

Joelle FELIX-FAURE

ACHATS - VENTES - ESTIMATIONS

2, rue Dominique Villars
38000 Grenoble Tel/Fax : 04 76 01 87 70



**VISITE DE QUARTIER avec Mme Colette Fillon-Nicolet (adjointe en charge du secteur 2)
et M. Suchod (conseiller municipal en charge de l'accessibilité)
INFORMATIONS, REFLEXIONS ET ILLUSTRATIONS**

Le trottoir de la rue Bayard qui a été laissé entièrement libre pour les piétons (côté pair) est souvent encombré par des motos. Rue de l'Alma : une seule voiture stationnée sur le trottoir et les personnes en fauteuil doivent faire



Rue de l'Alma

Avec l'aide d'un gardien, le Musée de l'Ancien Evêché est accessible aux personnes en fauteuil. C'est bien. Pourquoi n'est ce pas signalé dès le portail d'entrée ?

Rue de la Paix et rue Auguste Gaché des potelets pour empêcher le stationnement illégal avec deux roues sur le trottoir seront installés pour la fin septembre au plus tard.



L'accessibilité : un combat de tous les instants. Une bordure de trottoir un peu trop haute et le passage est impossible pour une personne en fauteuil. **Deux centimètres qui changent la vie !**

La salle de prière des personnes de culte musulman mise à disposition par ACTIS est saturée. Le projet privé à l'arrière de la rue du Vieux Temple n'est pas encore achevé. Voilà pourquoi on voit des gens se recueillir et prier dans la rue.

Rue Lafayette : sol affaissé en maints endroits : aucun changement depuis l'an dernier : aucune intervention prévue.



Parking sauvage, Cour de l'Alma

Cour de l'Alma : elle a été très belle il y a quelques années avec un terrain de jeu (volley, ping-pong) pour les ados, un espace pour les petits, un lieu de rencontre et de papotage sous un arbre magnifique.



Palissade dangereuse, Cour de l'Alma

Jusqu'au 15 août, horaires d'été : le matin du jeudi au dimanche



Annette et Gilles GEMMANI

*Tout un éventail de volailles fermières,
biologiques et foie gras...*

Halle Sainte Claire
Grenoble

04.76.51.33.17

Le site du Théâtre le Rio et ancien couvent Sainte Cécile pourrait être vendus par la Ville à l'éditeur GLENAT qui y installerait son siège social, ses dessinateurs et concepteurs (une centaine de salariés). L'ancienne chapelle pourrait devenir un lieu d'exposition de son savoir faire d'éditeur. Le petit jardin serait accessible aux heures d'ouverture.



Théâtre du Rio, rue D. Villard



Ste-Marie-d'en-bas, rue Très Cloître

Le 18 septembre prochain, fête d'inauguration du Foyer ODTI. Mais quel financement pour le projet de Cité sans Frontières ?

Concerts gratuits au théâtre Ste-Marie-d'en-bas

« ON DIRAIT LE SUD »

Tinariwen (12 juillet), Malouma, (13 juillet) 22 heures

PERMANENCES DE L'UNION DE QUARTIER, AU LOCAL, 10 RUE CHENOISE DANS LA COUR, A GAUCHE
 AU PREMIER ETAGE ENTRE 11H ET MIDI LE SAMEDI MATIN
 VENEZ VOUS RENSEIGNER, VENEZ NOUS FAIRE PART DE VOS REMARQUES ET DE VOS PROPOSITIONS,
 TEL 04 76 03 09 46

Adhésion à l'Union de Quartier Notre-Dame (2004) : 7€

Prénom..... Nom..... Tél.....

N°..... Rue ou Place.....

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'Union de Quartier Notre-Dame



FRANÇOISE DI GIROLAMO

PANETTONE - PÂTES FRAÎCHES

ANTIPASTI

CHARCUTERIE

HALLE STE CLARE 38000 GRENOBLE TEL : 76 44 45 12 FAX : 76 63 24 63

TAPISSIER

Matelas de laine
 et sommiers sur mesure



LITIER

Vente de matelas à ressorts

SIÈGES TOUS STYLES
 Ancien

Ets SERRANO

8 bis, rue Servan
 38000 GRENOBLE

Tél. 04 76 44 19 95